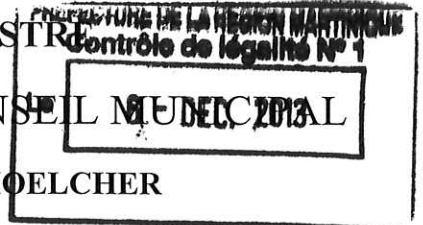


**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
MARTINIQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**



Séance du mercredi 27 novembre 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	19	22
		Dont procurations
		03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
22	00	00

Date de la convocation
21/11/2013
Date d'affichage
21/11/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Village de Noël 2013

Président de Séance :
Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :
Marilyne MARMOT-CHAUVET

L'an deux mille treize et **le vingt-sept novembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Étaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE.

Absents : MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Dominique CUPIT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE Robert NAPOLY, Eric JULTAT, Dominique LOVINCE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Chantal BAUCELIN, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Chantal LAPERDRIS.

Procuration : Mmes Chantal BAUCELIN, Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS ont respectivement donné procuration à Mmes Christine ALIKER, Marie GARON et Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE.

**MANIFESTATION : VILLAGE DE NOEL DU VENDREDI 20 AU
SAMEDI 21 DECEMBRE 2013**

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Marilyne MARMOT-CHAUVET – 6^{ème} Adjoint au Maire – Elue déléguée aux Fêtes et Cérémonies, informe l'assemblée que la ville de SCHOELCHER, en partenariat avec les associations et partenaires, organise son village de Noël du vendredi 20 au samedi 21 décembre 2013, sur la place des Arawaks.

Cette manifestation a pour objectif de rassembler la population schoelchoise et tous les martiniquais autour d'un grand marché de Noël, le temps d'un échange, d'un retour à l'histoire, de préparer les fêtes, de sortir du quotidien et de rentrer dans la magie de Noël.

Cette année, la dimension inter génération sera une fois de plus le fer de lance de la ville, car il est important de réserver un moment particulier aux familles schœlchéroises en leur proposant ce week-end d'animations.

La ville souhaite offrir cette année, une matinée cadeau, aux enfants schœlchérois de 03 à 15 ans : JOUNEN TI MANMAY CHELCHE, au bourg, le samedi 21 décembre 2013 de 09h00 à 13h00.

Cette manifestation permettra aux enfants valides comme aux enfants atteints de handicap de profiter en toute liberté d'activités présentes sur le territoire de la commune, avec les outils de la politique de la ville à savoir les ateliers itinérants (foot, beach-soccer, vélo, danse traditionnelle.) et le ludobus. Pour cette occasion le bourg deviendra un espace piéton.

Un maximum d'animations seront mises en place comme :

- des spectacles, des jeux ;
- des "chanté Noël" dans les quartiers.

Le village de Noël se terminera chaque soir par un grand chanté Noël traditionnel.

BUDGET PREVISIONNEL DU VILLAGE de NOEL DE SCHOELCHER 2013

N°	LIBELLES	SOCIETE	PREVISIONNEL
	Groupe	An ti cou	1 200,00 €
	Groupe	Djak Djak	1 000,00 €
	Concert chants lyriques	Madin'Voices	500,00 €
	Sonorisation		5 500,00 €
	Location de chapiteaux		1 500,00 €
	Communication		1 500,00 €
	Jeux pour enfants	Ludititi	500,00 €
	Maquillage	Fonsat	650,00 €
	Achat cadeaux et Friandises		1 000,00 €
	Bande annonce	RCI	1 500,00 €
	Confection crèche et décoration		3 500,00 €
	Sécurité		4 000,00 €
	Divers		1 000,00 €
	Droits d'auteurs	SACEM	1 500,00 €
	Jeux Gonflables/ Mascottes etc		2 000,00 €
	Location de toilettes chimiques		1 500,00 €
	Animateur village	José DALMA	1 000,00 €
	Assistance sanitaire		500,00 €
	TOTAL		29 850,00 €

La Commission Animations, Fêtes et Cérémonies et la Commissions Finances ont émis, respectivement, un avis favorable à l'organisation de cette manifestation les 30 octobre et 25 novembre 2013.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Marilynne MARMOT-CHAUVET après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'organisation et la mise en place du Village de Noël les 20 et 21 décembre 2013 ;

- de valider le budget ;
 - d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation des partenaires au financement de cette manifestation.
-

↗ Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 04 DEC. 2013

Le Maire


Luc CLEMENTE

